

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 10 de l'ordre du jour

CX/CAC 25/48/15

CX/EXEC 25/89/6

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quarante-huitième session

Siège de la FAO, Rome (Italie)

10-14 novembre 2025

QUESTIONS ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS

(Document établi par la FAO et l'OMS)

1. Introduction

1.1 Le présent document met en lumière l'évolution actuelle des politiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ainsi que certaines questions connexes susceptibles d'intéresser ou de concerner les travaux du Codex.

2. Recommandations

2.1 Le Comité exécutif, à sa 89^e session, et la Commission du Codex Alimentarius, à sa 48^e session, sont invités à:

- prendre acte des informations présentées dans ces documents;
- prendre les mesures nécessaires pour que les politiques des organisations de tutelle soient pleinement prises en compte.

3. Questions émanant conjointement de la FAO et de l'OMS

3.1 *Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments 2025*

3.1.1 L'OMS et la FAO ont coordonné ensemble la campagne de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments, lancée le 7 mars 2024 sur le thème «Sécurité sanitaire des aliments: se préparer à l'inattendu», suivie le 7 mai du premier concours international d'affiches, intitulé «What makes food safe?» (Qu'est-ce qui rend les aliments plus sûrs?), à l'intention des écoliers et des étudiants. Le 3 juin, la FAO et l'OMS ont participé à la conférence de presse organisée par le Service de l'information des Nations Unies. Le 7 juillet, la FAO a organisé un débat sur les réseaux sociaux réunissant des experts de la FAO et de l'OMS, diffusé en direct sur les plateformes sociales. Du 2 au 4 juin, l'OMS a, quant à elle, organisé des causeries en ligne autour de la santé, consacrées à la sécurité sanitaire des aliments et visant à mieux faire connaître le thème de la campagne¹. Le site web de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments² est hébergé par le Codex et fournit des informations sur un grand nombre de manifestations et d'initiatives à travers le monde.

3.2 *Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2030)*

3.2.1 La Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, proclamée en 2016 par l'Assemblée générale des Nations Unies³, vise à accélérer la mise en œuvre des engagements pris lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) en 2014, atteindre d'ici à 2025 les cibles mondiales relatives à la nutrition et aux maladies non transmissibles liées à l'alimentation, et contribuer à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030⁴.

¹ <https://www.whofoodsystems.org/page/health-talks-2025> (en anglais).

² <https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/world-food-safety-day/wfsd-news/fr/>.

³ <https://undocs.org/A/RES/70/259>.

⁴ <https://www.un.org/nutrition/fr>.

3.2.2 Le 24 mars 2025, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution visant à prolonger la Décennie de la nutrition jusqu'en 2030⁵, afin de l'aligner sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de maintenir la dynamique politique nécessaire pour mettre fin à la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030. Elle invite la FAO et l'OMS à continuer de diriger et de suivre la mise en œuvre de la Décennie et à intensifier les efforts visant à faire avancer le programme mondial pour la nutrition.

3.2.3 Lors de la 53^e session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale⁶, qui se tiendra en octobre 2025, un dialogue officiel est prévu sur le thème «Susciter un élan et des engagements en faveur de la nutrition: accélérer les efforts menés à l'horizon 2030 et au-delà» dans le but de réfléchir aux progrès réalisés à l'échelle mondiale et aux défis rencontrés, et de commencer à préparer l'après-2030.

3.3 L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025. Lutter contre la forte inflation des prix des produits alimentaires pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition

3.3.1 La FAO, le Fonds international du développement agricole (FIDA), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'OMS ont noué un partenariat pour l'élaboration du rapport conjoint ayant pour thème l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde en 2025⁷, qui fournit les dernières évolutions et analyses concernant la situation mondiale en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, y compris des estimations actualisées du coût et de l'accessibilité, sur le plan économique, d'une alimentation saine. Pour la première fois, il présente également un nouvel indicateur des ODD portant sur la diversité alimentaire minimale. Bien que des progrès et une certaine reprise aient été observés ces dernières années, la situation mondiale demeure préoccupante par rapport aux niveaux enregistrés avant la pandémie de covid-19 et encore très éloignée de l'objectif visant à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030 (cible 2.1 des ODD).

3.4 Déclaration conjointe sur les principes d'une alimentation saine⁸

3.4.1 La FAO et l'OMS ont publié en octobre 2024 une déclaration conjointe sur les principes d'une alimentation saine, intitulée *What are healthy diets? Joint statement by the Food and Agriculture Organization of the United Nations and the World Health Organization*. La déclaration énonce les quatre principes fondamentaux qui définissent le caractère «sain» des régimes alimentaires, à savoir l'adéquation, la diversité, l'équilibre et la modération.

3.4.2 La déclaration fait aussi valoir que de nombreuses habitudes alimentaires – ou les combinaisons d'aliments qui sont consommés au fil du temps et dans un contexte donné – peuvent être saines dès lors qu'elles respectent ces quatre principes. Les habitudes alimentaires sont fortement influencées par le contexte, notamment l'accès aux aliments locaux, les préférences, la culture et les traditions.

3.5 Initiative de suivi pour une alimentation saine

3.5.1 L'Initiative de suivi pour une alimentation saine, lancée par la FAO, l'UNICEF et l'OMS en 2022, réunit des experts dans le but d'améliorer le suivi des régimes alimentaires sains aux niveaux national et mondial. Au cours de la période 2024-2025, l'Initiative mettra à jour ses recommandations, en accordant une attention particulière à la promotion de mesures efficaces et en intégrant de nouveaux documents de consensus tels que la Déclaration conjointe de la FAO et de l'OMS sur les principes d'une alimentation saine.

3.5.2 Une étape clé a été franchie en mars 2025 avec l'approbation par la Commission de statistique de l'ONU d'un nouvel indicateur relatif à l'ODD 2, à savoir la «prévalence de la diversité alimentaire minimale, par groupe de population (enfants âgés de 6 mois à moins de 23,9 mois et femmes âgées de 15 à 49 ans)». L'indicateur mesure la qualité du régime alimentaire des enfants et des femmes et fait l'objet d'un suivi conjoint par l'UNICEF et la FAO. Outil simple et économique, il permet aux pays de collecter, d'analyser et d'utiliser des données visant à étayer les politiques et les programmes de lutte contre la malnutrition, aux fins de la concrétisation du Programme 2030. Les nouvelles orientations fourniront des informations générales concernant la diversité alimentaire minimale et permettront de mieux comprendre les autres mesures complémentaires, ainsi que leurs avantages et leurs limites, à des fins diverses liées aux données.

⁵ <https://docs.un.org/fr/A/RES/79/276>.

⁶ <https://www.fao.org/cfs/plenary/csa-53/fr/>.

⁷ <https://doi.org/10.4060/cd6008en> (en anglais).

⁸ <https://doi.org/10.4060/cd2223en> (en anglais).

4. Questions émanant de la FAO

4.1 Organes directeurs de la FAO

4.1.1 La Conférence de la FAO s'est réunie pour sa 44^e session, du 28 juin au 4 juillet 2025⁹. Les membres de la FAO ont adopté par consensus le Programme de travail et budget de l'Organisation pour l'exercice biennal 2026-2027¹⁰.

4.2 Adoption de la résolution 14/2025 de la Conférence de la FAO, Lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans les systèmes agroalimentaires et appui à sa mise en œuvre

4.2.1 Les membres de la FAO ont approuvé une résolution importante visant à lutter contre la résistance aux antimicrobiens (RAM) dans les systèmes agroalimentaires, qui met l'accent sur le rôle de la FAO dans la mise en œuvre de la Déclaration de l'Assemblée générale des Nations unies sur la RAM en 2024¹¹. La résolution a été adoptée lors de la 44^e Conférence de la FAO et présente des mesures visant à réduire l'utilisation des antimicrobiens, à promouvoir la prévention et à renforcer l'équité et la responsabilité dans le cadre de l'approche «Une seule santé». Elle appelle à une action coordonnée aux niveaux national et international, dirigée par le Kenya et le Royaume-Uni, qui reflète l'engagement mondial à lutter contre la menace que constitue la RAM pour la sécurité alimentaire, la santé publique et le développement.

4.2.2 La résolution reconnaît également l'importance des orientations du Codex, notamment le *Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire* (CXC 61- 2005) et les *Directives sur le suivi et la surveillance intégrés de la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire* (CXG 94-2021), à l'appui des systèmes de sécurité sanitaire des aliments fondés sur les risques afin d'atténuer la RAM. La FAO met en œuvre cette résolution par le biais d'initiatives phares telles que RENOFARM¹² et InFARM¹³, soutenues par des outils techniques tels que PMP-AMR¹⁴ et ATLASS¹⁵. Ces efforts sont menés en étroite coordination avec l'Alliance quadripartite. La FAO encourage ses membres et ses partenaires à maintenir et à accroître leur appui politique, financier et technique, qui demeure essentiel afin que les efforts de lutte contre la RAM puissent être transposés à plus grande échelle et que les textes du Codex puissent être appliqués au niveau des pays. La FAO a élaboré une feuille de route¹⁶, en collaboration avec ses partenaires de l'Alliance quadripartite, en vue de la création d'un Groupe indépendant chargé d'étudier les données factuelles sur lesquelles appuyer l'action contre la résistance aux antimicrobiens.

4.3 Examen du Code de conduite international sur la gestion des pesticides

4.3.1 En réponse à l'appel lancé en 2022 par l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII), le Comité de l'agriculture de la FAO, à sa 29^e session (octobre 2024), a demandé à la FAO, en collaboration avec l'OMS, de procéder à un examen du Code de conduite international sur la gestion des pesticides, dans le cadre de la Réunion conjointe FAO/OMS sur la gestion des pesticides (JMPM). L'examen portera sur les lacunes éventuelles en matière de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, et les conclusions seront soumises au Comité de l'agriculture afin que celui-ci les examine à sa 30^e session, en 2026.

4.4 80^e anniversaire de la FAO, Journée mondiale de l'alimentation et Musée et réseau de l'alimentation et de l'agriculture de la FAO¹⁷

4.4.1 La Journée mondiale de l'alimentation 2025, qui sera célébrée le 16 octobre 2025, marquera le 80^e anniversaire de la FAO, sous le thème «Main dans la main pour des aliments et un avenir meilleurs». Ce thème met en évidence la nécessité urgente d'une action collective entre les institutions, entre les pays et au sein des sociétés, afin de transformer les systèmes agroalimentaires. La collaboration et la solidarité mondiales sont essentielles à la construction d'un avenir alimentaire pacifique, durable et prospère, où chacun aura accès à une alimentation saine et vivra en harmonie avec la planète.

⁹ <https://www.fao.org/governing-bodies/conference/c-44/fr>.

¹⁰ <https://www.fao.org/newsroom/detail/qu-dongyu-closes-44th-fao-conference-urging-ingenuity--solidarity-and-collective-will/fr>.

¹¹ <https://docs.un.org/fr/A/79/L.5>.

¹² Initiative «Réduire la nécessité de recourir aux antimicrobiens sur les exploitations agricoles pour une transformation durable des systèmes agroalimentaires» (RENOFARM).

¹³ <https://www.fao.org/antimicrobial-resistance/resources/infarm-system/en/> (en anglais).

¹⁴ Approche de gestion progressive de la résistance aux antimicrobiens.

¹⁵ Outil de la FAO d'évaluation de la surveillance nationale de l'antibiorésistance et des compétences des laboratoires (ATLASS).

¹⁶ <https://www.qjsamr.org/independent-panel-for-evidence-for-action-against-amr/roadmap> (en anglais).

¹⁷ <https://www.fao.org/world-food-day/home/fr>.

4.4.2 La Journée mondiale de l'alimentation 2025 marquera également l'inauguration par la FAO de son nouveau Musée et réseau de l'alimentation et de l'agriculture. Le Musée de la FAO sera un espace vivant – dynamique et en constante évolution – dont le contenu sera régulièrement mis à jour grâce aux contributions provenant de l'ensemble de l'Organisation, des membres de la FAO et des membres du réseau du Musée.

4.5 Transformer l'alimentation et l'agriculture au moyen d'une approche systémique¹⁸

4.5.1 Cette nouvelle publication de la FAO examine l'objectif visant à transformer l'alimentation et l'agriculture au moyen d'une approche systémique et apporte des éclaircissements sur ce que cela implique dans la pratique pour l'ensemble des systèmes agroalimentaires. Elle explique ce que signifie une approche systémique dans le contexte des systèmes agroalimentaires, pourquoi celle-ci est importante et comment l'adopter. Elle permet de faire avancer la mise en œuvre d'une approche systémique en décrivant les principaux changements à apporter afin que la notion de système soit prise en compte dans les politiques, les programmes, les projets et les interventions, et illustre comment les pays, les régions et les municipalités procèdent à ces changements dans la pratique.

4.6 Quarante-quatre innovations alimentaires à venir d'ici à 2050¹⁹

4.6.1 Les systèmes agroalimentaires connaissent actuellement de profonds changements, en partie dus aux nouvelles avancées technologiques et découvertes scientifiques, mais aussi à la nécessité manifeste de privilégier la durabilité et la résilience. De nouvelles sources d'aliments et de nouveaux systèmes de production font leur apparition dans le monde entier pour répondre à ces changements, ce qui pourrait amener à une transformation du paysage alimentaire au cours des 5 à 25 prochaines années. La FAO a mené une étude prospective en plusieurs phases²⁰ afin d'examiner les incidences éventuelles sur la sécurité alimentaire associées à l'essor des nouvelles sources d'aliments et des nouveaux systèmes de production. Les conclusions ont mis en évidence divers enjeux d'ordre social, technologique, économique, environnemental et politique qui doivent être pris en compte et traités afin que ces innovations puissent être intégrées en toute sécurité dans les systèmes alimentaires. Les nouveaux enjeux qui apparaissent dans ce domaine devront faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation continus. Des analyses plus approfondies devront également être menées quant à leurs implications à long terme pour la sécurité sanitaire des aliments et la santé publique.

4.7 Programme prospectif en matière de sécurité sanitaire: approches visant à cerner les enjeux futurs en matière de sécurité sanitaire des aliments²¹

4.7.1 Dans le cadre de son programme prospectif en matière de sécurité sanitaire des aliments²², la FAO a organisé la réunion-cadre consacrée à cette question, du 1^{er} au 3 avril 2025, à Rome. Y ont participé, 16 experts venus d'Asie, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Amérique du Nord et d'Océanie, issus d'autorités publiques, du secteur privé, d'organisations internationales, d'universités et d'instituts de recherche, ainsi que du Programme alimentaire mondial des Nations Unies. Le rapport de synthèse comprend le résumé du document approuvé lors de la réunion ainsi que les principaux enseignements partagés par les participants; les commentaires et les observations formulés au cours de la réunion seront inclus dans le document final portant sur le cadre prospectif en matière de sécurité sanitaire des aliments, qui sera publié dans les prochains mois.

4.8 Assurer la sécurité sanitaire des aliments dans une économie circulaire²³

4.8.1 Les économies circulaires sont essentielles pour parvenir à la transformation nécessaire de nos systèmes agroalimentaires afin de garantir une alimentation adéquate pour tous, compte tenu des limites de notre planète. Parallèlement, cette transformation exige d'adapter les politiques et les principes en matière de sécurité sanitaire des aliments afin de garantir que les aliments ne présentent aucun danger. Un rapport a été publié dans le cadre du programme prospectif de la FAO en matière de sécurité sanitaire des aliments, traitant de la sécurité sanitaire des aliments dans une économie circulaire et présente une analyse des données actuelles et émergentes relatives aux risques liés à la sécurité sanitaire des aliments dans les systèmes de production alimentaire circulaires. Il recense également quatre principaux sujets de préoccupation²⁴, à savoir la pénurie d'eau²⁵, les pertes et gaspillages de nourriture²⁶, les déchets issus des emballages alimentaires²⁷

¹⁸ <https://doi.org/10.4060/cd6071en>.

¹⁹ <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd5116en> (en anglais).

²⁰ <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd4981en> (en anglais).

²¹ <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd5135en> (en anglais).

²² <https://www.fao.org/food-safety/scientific-advice/foresight/> (en anglais).

²³ <https://doi.org/10.4060/cd1789en> (en anglais).

²⁴ <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/CD1788EN> (en anglais).

²⁵ <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd1686en> (en anglais).

²⁶ <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/CD1800EN> (en anglais).

²⁷ <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/CD1787EN> (en anglais).

et l'efficacité de l'utilisation des terres²⁸. La FAO a également organisé une manifestation parallèle consacrée à la sécurité sanitaire des aliments dans une économie circulaire dans le cadre de la 47^e session de la Commission du Codex Alimentarius, le 29 novembre 2024 à Genève (Suisse)²⁹. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez télécharger l'infographie³⁰ et l'article en libre accès publié dans Nature³¹.

4.9 Sécurité sanitaire des aliments et alimentation personnalisée: coup de projecteur sur les compléments alimentaires et les aliments fonctionnels³²

4.9.1 Dans un contexte où la nutrition personnalisée gagne en popularité, les compléments alimentaires et les aliments fonctionnels sont de plus en plus utilisés pour répondre aux besoins personnels en matière de santé. Toutefois, la popularité croissante de ces produits suscite des préoccupations importantes au niveau de la sécurité sanitaire, notamment en ce qui concerne le dosage approprié, les interactions possibles avec certains médicaments, les risques associés à une mauvaise utilisation et la sécurité sanitaire des nouveaux ingrédients. Pour répondre à ces questions, la FAO a publié, en avril 2025, un rapport intitulé *Food safety in personalized nutrition: a focus on food supplements and functional foods* traitant de la sécurité sanitaire des aliments dans le domaine de la nutrition personnalisée et axé sur les compléments alimentaires et les aliments fonctionnels, qui donne une vue d'ensemble des principaux défis en matière de sécurité sanitaire associés à ces produits. Le rapport passe également en revue les cadres réglementaires de différentes régions et analyse les perceptions des consommateurs et les motivations qui sous-tendent l'utilisation de ces produits. La FAO a publié deux notes d'information complémentaires à ce rapport^{33, 34}.

4.10 Étude bibliographique sur l'exposition aux perturbateurs endocriniens chimiques: évolutions observées entre 2002 et 2024³⁵

4.10.1 En 2024, la FAO a commandé une analyse documentaire sur l'exposition aux perturbateurs endocriniens chimiques. Le rapport examine les tendances observées depuis 2002 concernant l'exposition des populations humaines et des animaux destinés à la consommation humaine à des substances chimiques systématiquement répertoriées comme étant des perturbateurs endocriniens chimiques. Cette période a été marquée par de nombreuses évolutions dans la fabrication, l'utilisation et le suivi de bon nombre de ces substances. La FAO s'intéresse principalement à l'exposition liée à l'alimentation, mais la plupart des informations disponibles sur les tendances observées dans ce domaine proviennent de la biosurveillance humaine, qui ne permet pas de distinguer l'exposition alimentaire de toute autre exposition.

4.11 Informations actualisées sur la Vision et la stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition

4.11.1 À sa 139^e session, le Comité du programme³⁶ de la FAO a approuvé une mise à jour des Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition³⁷, compte tenu de l'évolution du contexte mondial de la faim et de la malnutrition depuis l'adoption de la Stratégie en 2021. Cette mise à jour vise à renforcer les capacités de la FAO à contribuer de manière significative à l'amélioration des résultats en matière de nutrition. Conformément au Cadre stratégique de la FAO 2022-2031³⁸, le document actualisé sera désormais intitulé «Vision et approche relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition» et mettra en évidence les domaines de travail prioritaires. Il fournira également une vue d'ensemble plus claire des résultats attendus et des moyens à mettre en œuvre pour assurer la réalisation de ces activités dans le cadre des travaux menés par la FAO en matière de nutrition. Le document s'appuiera sur les résultats de plusieurs examens externes déjà effectués ou en cours concernant certains aspects des travaux de la FAO dans le domaine de la nutrition, sur l'examen en cours du Cadre stratégique de la FAO et sur les activités prévues en matière de réflexion stratégique, ainsi que sur d'autres processus consultatifs ciblés, menés en interne et dans d'autres instances. Le document devrait être soumis pour examen par le Comité du programme, à sa 141^e session de l'automne 2025.

4.12 Rapport de haut niveau sur les régimes alimentaires sains 2026

4.12.1 Le rapport de haut niveau de la FAO sur les régimes alimentaires sains, dont la publication est prévue en 2026, vise à apporter une contribution essentielle au programme mondial pour la nutrition. Il présentera un

²⁸ <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/CD1799EN> (en anglais).

²⁹ <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd3752en> (en anglais).

³⁰ <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd2308en> (en anglais).

³¹ <https://openknowledge.fao.org/items/856a6018-0a5a-43d9-abe7-57bf45f24351> (en anglais).

³² <https://doi.org/10.4060/cd4280en> (en anglais).

³³ <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd5143en> (en anglais).

³⁴ <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd5142en> (en anglais).

³⁵ <https://doi.org/10.4060/cd3005en> (en anglais).

³⁶ <https://openknowledge.fao.org/items/d854ec75-8242-4bc6-9ca5-08f0577d22fd>.

³⁷ <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/a76ef638-92fe-45d2-b452-35f8e0f13f76/content> (en anglais).

³⁸ <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/10768dd2-90f9-4ebf-848e-5cf947ab7193/content>.

examen approfondi des données probantes relatives aux mesures visant à promouvoir et à faciliter l'accès à une alimentation saine et à la consommation d'aliments sains. Conformément à la vision et à l'approche actualisées en matière de nutrition, il mettra l'accent sur les domaines les plus importants pour les membres et les partenaires de la FAO. Il rassemblera les connaissances et les données disponibles à l'heure actuelle qui permettent de déterminer les principales opportunités, les lacunes persistantes et les problèmes cruciaux – allant de la définition d'une alimentation saine aux données disponibles, et des données probantes aux stratégies concrètes. Le rapport est destiné à informer les acteurs qui ne sont pas des experts techniques dans divers domaines, notamment les gouvernements, la FAO et les organismes des Nations Unies, les universités et les organisations chargées de la mise en œuvre.

5. Questions émanant de l'OMS

5.1 Actualisation de la Stratégie mondiale de l'OMS pour la sécurité sanitaire des aliments

5.1.1 En ce qui concerne la Stratégie mondiale de l'OMS pour la sécurité sanitaire des aliments 2022-2030³⁹, l'OMS travaille en collaboration avec les bureaux régionaux afin d'effectuer un suivi et de soutenir les progrès réalisés au regard des indicateurs de la stratégie, en particulier ceux issus du Règlement sanitaire international (RSI, 2005).

5.1.2 Un dossier d'investissement relatif à la surveillance des maladies d'origine alimentaire a été élaboré par l'OMS et est en cours de publication. L'étude a permis de mettre en évidence la rentabilité de l'investissement dans la surveillance, en termes de réduction des maladies d'origine alimentaire dans les pays à revenu intermédiaire.

5.1.3 L'OMS a préparé un outil de cartographie afin d'aider les États membres à élaborer leurs feuilles de route nationales et de guider ainsi l'exécution de la Stratégie.

5.1.4 L'OMS a mis en place l'Alliance de l'OMS pour la sécurité sanitaire des aliments⁴⁰, un réseau à l'appui de la mise en œuvre de la Stratégie, en s'employant, en particulier, à accélérer les efforts visant à améliorer la surveillance des maladies d'origine alimentaire.

5.2 Directives de l'OMS sur la consommation optimale d'aliments d'origine animale

5.2.1 L'OMS a entrepris d'élaborer des directives sur la consommation optimale d'aliments d'origine animale, qui donneront des orientations sur les aliments d'origine animale de consommation courante (y compris la viande rouge, les produits laitiers, la volaille, les œufs et les produits comestibles de la mer) ainsi que les substituts végétaux à ces produits (légumineuses, céréales complètes, noix/graines et soja). Outre les effets de la consommation de ces aliments sur la santé, l'élaboration des directives permettra de traiter les questions de sécurité sanitaire (aspects microbiologiques et chimiques) ainsi que la durabilité et les effets sur l'environnement, fournissant une évaluation complète des risques et des avantages associés aux différents modes de consommation et de substitution.

5.2.2 La première réunion d'experts s'est tenue en novembre 2024 et a porté sur la définition du champ d'application des directives et l'établissement du cadre d'évaluation des risques et des avantages⁴¹. Sur la base des conclusions de cette réunion, plusieurs réunions en ligne, examens préliminaires et revues systématiques ont été commandés, et des outils méthodologiques sont actuellement en cours d'élaboration.

5.3 Orientations de l'OMS sur la consommation d'aliments ultratransformés

5.3.1 L'OMS élabore actuellement des orientations sur la consommation d'aliments hautement transformés (également appelés aliments «ultratransformés»), dans le cadre d'un processus en deux étapes. La première étape consistera à donner une définition opérationnelle des aliments ultratransformés qui soit plus objective que celle utilisée à l'heure actuelle et qui fournira aux autorités de réglementation et aux décideurs politiques une méthode intuitive et simplifiée permettant d'évaluer si des aliments donnés constituent ou non des aliments ultratransformés. Dans un deuxième temps, l'OMS élaborera des orientations sur la consommation d'aliments ultratransformés. Un appel à candidatures d'experts a été lancé afin de mettre en place un groupe chargé de l'élaboration de ces orientations⁴².

³⁹ [https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA75/A75\(22\)-fr.pdf](https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA75/A75(22)-fr.pdf).

⁴⁰ <https://www.who.int/initiatives/who-alliance-for-food-safety> (en anglais).

⁴¹ <https://www.who.int/publications/m/item/first-who-meeting-on-optimal-intake-of-animal-source-foods-RBAG-summary-and-conclusions> (en anglais).

⁴² <https://www.who.int/news-room/articles-detail/call-for-experts-to-develop-a-who-guideline-on-consumption-of-ultra-processed-foods> (en anglais).

5.4 Sous-groupe sur l'alimentation et la santé et Sous-groupe sur les mesures politiques du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS

5.4.1 En ce qui concerne le Sous-groupe sur l'alimentation et la santé du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles, les directives de l'OMS sur l'utilisation de **succédanés de sel à faible teneur en sodium** ont été publiées en janvier 2025⁴³. Les directives de l'OMS sur l'**apport en acides gras polyinsaturés** chez l'adulte et l'enfant sont en cours d'achèvement.

5.4.2 Le Sous-groupe sur les mesures politiques du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS élabore actuellement des orientations sur les politiques prioritaires en matière d'environnement alimentaire. Les directives sur les politiques et les interventions visant à créer des **environnements alimentaires sains dans les écoles** et sur les politiques relatives à l'**étiquetage nutritionnel**⁴⁴ sont actuellement à l'étape finale de leur élaboration et seront bientôt publiées.

5.5 Classification des aliments, y compris selon les profils nutritionnels, à l'appui des politiques en matière d'environnement alimentaire

5.5.1 L'OMS a travaillé à l'établissement de modèles de profils nutritionnels^{45, 46}. Elle a élaboré des modèles adaptés à cinq de ses régions afin d'aider les gouvernements à mettre en œuvre des politiques visant à protéger les enfants contre les effets néfastes de la commercialisation des aliments et des boissons non alcoolisées^{47, 48, 49, 50, 51}. Elle a également mis au point un modèle spécialement applicable à une de ses régions visant à soutenir la mise en œuvre de plusieurs politiques en matière d'environnement alimentaire, notamment en ce qui concerne les avertissements apposés sur le devant des emballages, les restrictions commerciales, les politiques d'approvisionnement alimentaire dans les établissements scolaires et la fiscalité⁵². L'OMS poursuit ses travaux sur les systèmes de classification des aliments, y compris l'établissement de profils nutritionnels à des fins autres que les restrictions commerciales. Le projet de note d'information sur la classification des aliments à l'appui des politiques visant à améliorer l'environnement alimentaire fait actuellement l'objet d'un examen par les pairs.

5.6 Élimination des acides gras trans industriels

5.6.1 Les efforts déployés à l'échelle mondiale pour éliminer les acides gras trans industriels de l'approvisionnement alimentaire ne cessent de progresser, avec l'adoption à ce jour de politiques fondées sur des pratiques optimales dans 65 pays. Ces politiques consistent en une limitation obligatoire de la teneur en acides gras trans industriels à 2 grammes pour 100 grammes de graisses totales dans tous les aliments, et/ou une interdiction obligatoire de la production et de l'utilisation d'huiles partiellement hydrogénées, principale source d'acides gras trans industriels.

5.6.2 Depuis 2024, six pays (Colombie, Malaisie, Maurice, Népal, Pakistan et Qatar) ont adopté des politiques fondées sur des pratiques optimales⁵³. En mai 2025, l'OMS a décerné des certificats à quatre pays, à savoir, l'Autriche, la Norvège, Oman et Singapour, en reconnaissance de la mise en application de pratiques optimales parallèlement à des mécanismes de suivi et d'application efficaces. Ces résultats mettent en lumière la dynamique croissante visant à éliminer les acides gras trans industriels et à réduire les maladies non transmissibles liées à l'alimentation⁵⁴.

5.6.3 L'OMS continue de fournir aux pays un appui technique, des orientations politiques et des outils afin de les aider à mettre en œuvre des mesures efficaces pour éliminer les acides gras trans industriels. Les gouvernements sont invités à prendre des mesures décisives, tandis que les fabricants de produits

⁴³ <https://iris.who.int/handle/10665/380227> (en anglais).

⁴⁴ <https://www.who.int/news-room/articles-detail/online-public-consultation-draft-guideline-on-nutrition-labelling-policies> (en anglais).

⁴⁵ https://apps.who.int/nutrition/publications/profiling/WHO_IASO_report2010/en/index.html (en anglais).

⁴⁶ https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/sh-proxy/pt?lnk=1&url=https%253A%252F%252Fworkspace.fao.org%252Fsites%252Fcodex%252FMeetings%252FCX-720-43%252FCRDs%252FNFSU43_CRD37x.pdf (en anglais).

⁴⁷ https://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0005/270716/Nutrient-children_web-new.pdf.

⁴⁸ <https://www.who.int/publications/i/item/9789290617853> (en anglais).

⁴⁹ <https://apps.who.int/iris/handle/10665/253459> (en anglais).

⁵⁰ https://applications.emro.who.int/dsaf/EMROPUB_2017_en_19632.pdf (en anglais).

⁵¹ <https://iris.who.int/items/c131007b-da38-4ee7-acbf-7f9ceba40d32>.

⁵² https://iris.paho.org/bitstream/handle/10665.2/18621/9789275118733_eng.pdf (en anglais).

⁵³ <https://qifna.who.int/summary/TFA> (en anglais).

⁵⁴ <https://www.who.int/fr/news/item/19-05-2025-who-recognizes-four-countries-with-life-saving-trans-fat-elimination-policies>.

alimentaires et les fournisseurs en huiles sont encouragés à revoir la composition de leurs produits et à opter pour des alternatives plus saines⁵⁵.

5.7 Réduction de la consommation de sodium/sel par les populations

5.7.1 L'OMS continue d'aider les États membres dans leurs efforts visant à réduire la consommation de sodium par leurs populations et à concrétiser les neuf cibles volontaires mondiales, notamment une réduction relative de 30 pour cent de la consommation moyenne de sodium chez une population pour parvenir à une consommation inférieure à 2 000 mg/jour, ainsi qu'une réduction relative de 25 pour cent de la prévalence de l'hypertension artérielle d'ici à 2030. L'OMS a établi plusieurs outils et documents techniques, notamment la version actualisée du guide technique SHAKE en vue de réduire le sel, qui sera publiée en 2025, le Cadre d'action pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques en matière d'achat de denrées alimentaires et de services de restauration pour une alimentation saine⁵⁶, les Normes mondiales de référence pour le sodium relatives à différentes catégories d'aliments⁵⁷ et le Tableau de bord des pays sur le sodium, hébergé dans la Base de données mondiale sur la mise en œuvre des mesures en matière d'alimentation et de nutrition (GIFNA, Global database on the Implementation of Food and Nutrition Action)⁵⁸. L'OMS élabore également des orientations détaillées relatives à l'adaptation au niveau national des cibles de l'OMS pour le sodium, qu'il s'agisse des valeurs de référence mondiales ou des cibles régionales⁵⁹.

5.8 Alcool

5.8.1 Les avertissements sanitaires constituent un moyen efficace et peu coûteux d'informer la population concernant les dangers pour la santé et la sécurité associés à la consommation d'alcool, ainsi que de lutter contre les effets persuasifs des campagnes publicitaires menées sur les lieux de vente ou de consommation. Malgré cela, 55 pays seulement ont déclaré qu'ils exigeaient, en 2019⁶⁰, que les contenants de boissons alcoolisées arborent au moins un avertissement sur la grossesse, la consommation précoce d'alcool, l'alcool au volant et/ou le cancer.

5.8.2 L'amélioration de l'étiquetage est une mesure recommandée par l'OMS afin de réduire les effets néfastes⁶¹ liés à l'alcool, sur la base d'éléments solides^{62, 63}. Dans ce contexte, l'OMS a fourni un appui technique aux pays et organisé plusieurs activités de formation et de renforcement des capacités sur l'étiquetage des boissons alcoolisées dans 20 pays membres issus des six régions, du mois d'août 2024 au mois de juillet 2025. Certains pays envisagent de mettre en place un étiquetage sur les contenants de boissons alcoolisées ou de revoir l'étiquetage actuel, notamment la Jamaïque, le Kenya, la Mongolie, la Norvège et le Royaume-Uni.

5.8.3 En 2024, les campagnes menées en faveur d'un étiquetage plus précis des boissons alcoolisées se sont intensifiées, avec notamment l'ajout d'avertissements sur les risques de cancer, de données nutritionnelles et d'informations sur les allergènes. En 2025, les médias ont accordé une couverture croissante à cette problématique et le sujet a fait l'objet de nombreuses analyses dans différents pays.

5.8.4 Les obstacles réglementaires restent importants dans les pays qui ne disposent pas de normes internationales en matière d'étiquetage des produits alcoolisés. L'OMS encourage vivement le Codex à poursuivre les efforts visant à fournir des orientations mondiales afin de protéger la santé publique et de faciliter le commerce équitable à l'échelle mondiale. L'OMS s'engage à apporter un soutien supplémentaire aux pays sur cette question dans le cadre du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL).

5.9 Directives de l'OMS relatives aux marchés alimentaires traditionnels

5.9.1 La 75^e Assemblée mondiale de la Santé⁶⁴ a demandé une mise à jour des directives provisoires visant à réduire les risques pour la santé publique liés à la vente de mammifères sauvages vivants sur les marchés alimentaires traditionnels, afin de répondre aux questions relatives au champ d'application des orientations, notamment les espèces visées et les animaux d'origine sauvage ou d'élevage.

⁵⁵ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/trans-fat>.

⁵⁶ <https://www.who.int/publications/i/item/9789240018341> (en anglais).

⁵⁷ <https://www.who.int/publications/i/item/9789240092013> (en anglais).

⁵⁸ <https://gifna.who.int/summary/sodium> (en anglais).

⁵⁹ <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/375596/9789290210818-eng.pdf> et https://iris.paho.org/bitstream/handle/10665.2/54658/PAHONMHRF210016_eng.pdf (en anglais).

⁶⁰ <https://www.who.int/publications/i/item/9789240096745> (en anglais).

⁶¹ <https://www.who.int/teams/mental-health-and-substance-use/alcohol-drugs-and-addictive-behaviours/alcohol/our-activities/towards-and-action-plan-on-alcohol> (en anglais).

⁶² <https://www.who.int/europe/publications/i/item/9789289061681> (en anglais).

⁶³ <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/38942559/> (en anglais).

⁶⁴ [https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA75/A75\(23\)-fr.pdf](https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA75/A75(23)-fr.pdf).

5.9.2 L'OMS a lancé un appel à candidatures d'experts, parmi lesquels 22 spécialistes ont été sélectionnés afin de constituer le groupe d'élaboration des directives. La première réunion s'est tenue en novembre 2023 et a porté sur la définition des critères de recherche qui seront utilisés pour les revues systématiques. L'OMS a fait réaliser des revues systématiques et le groupe d'élaboration des directives se réunira au second semestre de 2025 pour commencer à rédiger les recommandations, qui feront l'objet d'un examen par les pairs et seront soumises à une consultation publique avant leur publication finale.

5.10 Appui technique de l'OMS au Code de commercialisation des substituts du lait maternel

5.10.1 La 78^e Assemblée mondiale de la Santé a adopté la résolution visant à réglementer la commercialisation des substituts du lait maternel par des moyens numériques⁶⁵. Elle invite les États membres à mettre en œuvre les recommandations de l'OMS relatives aux mesures réglementaires visant à restreindre la commercialisation des substituts du lait maternel par des moyens numériques⁶⁶. Elle préconise également le renforcement des systèmes de surveillance, la désignation d'organismes publics chargés de faire appliquer le Code et la mise en place de mesures de protection contre les conflits d'intérêts dans l'application des recommandations.

5.10.2 Afin de faciliter la mise en œuvre de la recommandation visant à interdire le parrainage de réunions scientifiques et professionnelles dans le domaine de la santé par les entreprises commercialisant des aliments pour nourrissons et enfants en bas âge, l'OMS a publié plusieurs documents, notamment une note d'information précisant la définition du parrainage⁶⁷, un modèle de politique de parrainage⁶⁸, un document présentant d'autres possibilités de financement⁶⁹ et un recueil d'études de cas concernant des associations ayant refusé le parrainage⁷⁰.

5.11 Prorogation des cibles mondiales en matière de nutrition jusqu'en 2030

5.11.1 La 78^e Assemblée mondiale de la Santé a prolongé jusqu'en 2030 le Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant⁷¹. Les cibles sont les suivantes:

- réduire de 40 pour cent le nombre d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance par rapport à 2012;
- réduire de 50 pour cent l'anémie chez les femmes en âge de procréer par rapport à 2012;
- réduire de 30 pour cent l'insuffisance pondérale à la naissance par rapport à 2012;
- réduire l'excès pondéral chez l'enfant de moins de 5 ans et le maintenir à moins de 5 pour cent;
- augmenter le taux d'allaitement maternel exclusif au cours des six premiers mois jusqu'à 60 pour cent au moins;
- réduire l'émaciation sévère chez l'enfant de moins de 5 ans et la maintenir à moins de 5 pour cent.

5.11.2 L'Assemblée a également adopté des cibles opérationnelles afin d'accélérer la réalisation de ces objectifs nutritionnels, notamment l'amélioration de la diversité alimentaire chez les femmes et les enfants, l'augmentation du recours à l'allaitement maternel précoce, la fourniture de conseils sur l'alimentation des nourrissons et des enfants en bas âge, l'augmentation de la consommation de suppléments contenant du fer pendant la grossesse et la réduction de la consommation de boissons sucrées.

⁶⁵ https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA78/A78_R18-fr.pdf.

⁶⁶ <https://www.who.int/publications/i/item/9789240084490> (en anglais).

⁶⁷ <https://www.who.int/publications/i/item/9789240074422> (en anglais).

⁶⁸ <https://iris.who.int/handle/10665/378985> (en anglais).

⁶⁹ <https://iris.who.int/handle/10665/378267> (en anglais).

⁷⁰ <https://iris.who.int/handle/10665/378977> (en anglais).

⁷¹ https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA78/A78_R24-fr.pdf.